



UNIFORMES

CONTEXTE

Dans le cadre de la Finale des Jeux du Québec, les participants sont appelés à porter des uniformes officiels. Le port des uniformes permet d'identifier les participants des différentes régions. Les uniformes permettent aussi de contribuer au décorum, plus particulièrement lors des cérémonies officielles.

BUT DE LA PROCÉDURE

L'objectif de cette réglementation est de régir les trois types d'uniformes officiels portés par les participants pendant la Finale :

DESCRIPTION DES UNIFORMES

L'uniforme officiel de la Finale des Jeux du Québec

Cet uniforme est fourni par **SPORTSQUÉBEC**. Lors des cérémonies d'ouverture, de fermeture et de remise de médailles, le port de l'uniforme officiel est obligatoire.

- ↪ Aucun autre vêtement ne peut être porté par-dessus.
- ↪ L'uniforme officiel ne peut être altéré de quelque manière que ce soit.
- ↪ L'uniforme officiel doit comporter les éléments suivants : nom et couleur de la région, commanditaires identifiés, logo des Jeux du Québec et une signature identifiée par comité organisateur.

L'uniforme officiel de la délégation

Ces uniformes ou articles sont fournis par le mandataire régional. Le mandataire régional n'a pas d'obligation de fournir d'uniforme officiel de la délégation.

- ↪ Aucun commanditaire de la région et de la fédération ne peut être affiché à moins d'une entente spéciale avec **SPORTSQUÉBEC**.
- ↪ Si la délégation est identifiée à un commanditaire accepté, la dimension de l'affichage sur le l'uniforme ne doit pas dépasser soixante (60) centimètres carrés.

L'uniforme de compétition d'un athlète

- ↪ Aucun commanditaire de la région et de la fédération ne peut être affiché à moins d'une entente spéciale avec **SPORTSQUÉBEC**.
- ↪ Si la délégation est identifiée à un commanditaire accepté, la dimension de l'affichage sur l'uniforme ne doit pas dépasser soixante (60) centimètres carrés.

RESPONSABILITÉ DE LA DÉLÉGATION

Chaque délégation doit informer les athlètes, les accompagnateurs et les missionnaires de la politique officielle du port de l'uniforme.



MODALITÉS DE COMMANDES ET DE PAIEMENT

La confection et la livraison de l'uniforme relèvent de **SPORTSQUÉBEC** et du comité organisateur.

L'uniforme officiel aux Finales des Jeux du Québec est inhérent à une commandite de nature nationale.

La prévision des grandeurs est sous l'entière responsabilité du mandataire régional. En cas de dommage, de perte ou de vol, après réception, la région assumera totalement le coût de remplacement.

La région s'engage à faire connaître à **SPORTSQUÉBEC** sa prévision de participation 90 jours avant la Finale. Ces items sont à la charge du comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec.

- ↳ Le comité organisateur assumera le frais des items en supplément jusqu'à un maximum de 10 % de la participation réelle.
- ↳ Au-delà de 10 %, la région s'engage à assumer les frais supplémentaires.

Par exemple, si une région a une prévision de participation de 260 et une participation réelle de 200 participants, le comité organisateur assumera les frais totaux de 220 items (200[réelle] + 10 % de 200[réelle]). La région devra alors payer les frais des 40 items supplémentaires (260[prévision] – 220 [réelle + 10%]).